



PC.DEL/1271/05
22 December 2005

FRENCH only



**United Kingdom
Delegation**

To the Organisation for Security and
Cooperation in Europe (OSCE)
Vienna

Jaurèsgasse 12
1030 Vienna

Telephone: 71613-3304
Facsimile: 71613-3900

United Kingdom Presidency of the Council of the European Union

**Permanent Council No. 586
22 December 2005**

Déclaration de l'Union européenne sur la République de Moldavie

L'Union européenne a participé, en tant qu'observateur avec les Etats-Unis, à la "Conférence permanente sur les questions politiques dans le cadre du processus de négociation du règlement transnistrien", les 15-16 décembre à Tiraspol et Chisinau.

L'Union européenne prend note des échanges de vues sur la question de la démocratisation de la Transnistrie. Elle salue l'accord des parties pour examiner lors de la prochaine rencontre dans le même format, les 26-27 janvier prochains à Chisinau et Tiraspol, un projet de mandat pour une mission internationale d'évaluation électorale sous l'égide de l'OSCE qui aurait pour objet d'établir des recommandations en vue d'élections libres et démocratiques au Soviet Suprême de Transnistrie, conformément à la proposition conjointe des présidents Voronine et Iouchtchenko d'octobre dernier.

Soulignant l'importance du paquet de mesures de sécurité et de confiance proposé aux parties par la Mission de l'OSCE à Chisinau, l'Union européenne relève avec satisfaction qu'un premier pas a été accompli par la partie Moldave vers l'échange d'informations sur les forces militaires. Elle encourage la partie transnistrienne à saisir l'assistance technique offerte par la Fédération de Russie pour l'aider à élaborer sa propre déclaration de forces d'ici le 25 janvier 2006.

L'Union européenne regrette que les progrès encourageants enregistrés lors de la précédente rencontre sur la question des inspections des entreprises du complexe militaro-industriel de Transnistrie n'aient pas été confirmés. Elle réitère tout son soutien aux efforts de la mission de l'OSCE pour parvenir à un accord sur un protocole d'inspection lors de la prochaine session de négociations.

L'Union européenne relève que la situation dans la zone de sécurité a été abordée. Se félicitant des efforts de médiation de la Mission de l'OSCE, elle encourage vivement les parties à examiner dans un esprit d'ouverture et de conciliation les propositions d'arrangement qui leur ont été remises par l'Ambassadeur Hill.

Rappelant son attachement à la mise en oeuvre des engagements d'Istanbul, l'Union européenne appelle de ses voeux la reprise de l'évacuation des forces, armements et munitions russes de Transnistrie.

L'Union européenne encourage vivement les parties à poursuivre le dialogue en vue d'un règlement du conflit transnistrien basé sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. Elle rappelle sa participation à la recherche d'une solution viable et durable à travers le déploiement, depuis le 1^{er} décembre, d'une mission d'assistance aux gardes-frontières ukrainiens et moldaves.

Par ailleurs, l'Union européenne a pris note de la déclaration commune des Présidents Poutine et Iouchtchenko du 15 décembre relative aux perspectives de règlement du conflit transnistrien, qu'elle étudie avec attention. Elle regrette que cette déclaration ait été élaborée sans concertation avec les autres parties aux discussions à 5+2.

La Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, la Turquie, la Croatie¹ et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie et Herzégovine et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.

¹La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association